

---

**Nombre de membres en**

**Séance du mardi 12 septembre 2023**

**exercice:** 11

L'an deux mille vingt-trois et le douze septembre à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 05 septembre 2023, s'est réunie dans le lieu habituel pour une séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Ludovic BOUTTET Maire.

**Présents :** 9

**Votants:** 11

**Secrétaire de séance:**  
Christelle GALICHET

**Sont présents:** Ludovic BOUTTET, Frédéric BRUSQ, Josiane ARMAND, Gilles SIMON, Sébastien GAY, Yannick JUNET, Christelle GALICHET, Dominique JEOFFROY, Justine ROCHE

**Représentés:** Vincent MARTINON, Alexiane GUILLOT

**Excuses:**

**Absents:**

---

**Ordre du jour de la séance :**

- Choix de l'entreprise pour le programme voirie 2023.
- Questions diverses

M. le Maire ouvre la séance et donne lecture à l'assemblée du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 Juillet 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

**Délibérations :**

DE 2023\_028

**Objet: Choix du prestataire pour les travaux de voirie**

M le Maire rappelle au Conseil municipal les investissements prévus pour le dossier voirie.

M Frédéric Brusq présente les différentes offres de travaux des trois entreprises consultées : Pontille, Eiffage et Eurovia.

Les travaux portent sur la voirie communale;

Il commente chaque devis.

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le devis d'EUROVIA d'un montant de 28 778.10 HT soit 34 533.72 € TTC

- **AUTORISE** M le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget

## Questions diverses :

Voirie : Il sera prévu de boucher les trous de la route de la porcherie.

### Ecole :

L'effectif scolaire de l'année à venir est de 44 réparti comme suit :

- 25 petite, moyenne et grande section - Institutrice => Mme Marie Verne
- 19 grande section et CP - Institutrice => Mme Pauline Gaumont

### Ressources humaine :

Aude Matrat remplacera Eva Massacrier à la mairie. Elle sera présente les Mardis, Jeudis et Vendredis après midi.

### Urbanisme :

Le 24 Aout 2023 un compromis de vente a été signé avec la société Valorge.

### Projet de porcherie :

Les porteurs du projet ont été reçu le 1er Août. Le bâtiment recevra 380 truies de reproductions. La fosse existante sera couverte afin d'éviter les odeurs.

### Finances :

Il sera prévu pour l'investissement à venir concernant le bas de la cour d'école et l'entrée du cimetière une demande de subvention d'environ 11 000 € au titre de l'enveloppe de solidarité.

Fait à Saint-Georges de Baroille,

Le 12 septembre 2023

Le Maire,

Ludovic BOUTTET



Le Secrétaire,  
Christelle GALICHET